

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Certificat Voltaire - Perfectionner sa communication écrite et certifier cette compétence »

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Veuillez dater, parapher et signer la convention de formation avant de la retourner en 3 exemplaires à l'adresse suivante : société WOONOZ – 6, avenue Sidoine-Apollinaire – 69009 LYON)

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1. La société WOONOZ sas

6, avenue Sidoine-Apollinaire – 69009 LYON

Déclarée auprès de la Préfecture de la région Rhône-Alpes sous le n° 82 69 09814 69.

2. Et le salarié

.....

est conclue la convention suivante, en application de l'article L 920-1 du Code du travail.

OBJET ET NATURE DE LA FORMATION

L'organisme de formation organise au profit du stagiaire l'action de formation suivante :

- **Intitulé du stage** : « Certificat Voltaire – Perfectionner sa communication écrite et certifier cette compétence ».
 - **Catégorie** : entraînement, remise à niveau et acquisition.
 - **Objectif** : développer les performances du stagiaire dans la maîtrise de la langue française à l'écrit.
 - **Programme** : mise à disposition d'un accès internet au logiciel d'entraînement et d'évaluation Projet Voltaire. Ce didacticiel accompagne le stagiaire dans l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe.
 - **Date de formation** : du au
 - **Date de l'examen du Certificat Voltaire** :*
- * Inscription impérative dans le mois qui suit le début de la formation. Le passage de l'examen doit se faire 7 jours avant la fin de la formation dans le centre d'examen le plus proche du stagiaire (un délai d'un mois supplémentaire pourrait être accordé en cas d'absence de dates publiées).*
- **Durée** : formation d'une durée de 3 mois (puis accès illimité pendant 9 mois au logiciel pour d'éventuelles révisions à titre personnel).
 - **Équivalent en nombre d'heures de formation** : 13 heures.
 - **Lieu** : formation à distance
 - **Code CPF** :

BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION

La licence et le suivi pédagogique sont acquis pour l'usage de :

Nom : **Prénom** :

E-mail : **Fonction** :

Adresse postale (pour l'envoi de l'ouvrage) :

.....

Nom de l'employeur (facultatif) : **SIRET** :

Parapher



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le coût de cette formation, objet de la présente convention, s'élève à :

DÉSIGNATION	MONTANT HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC
« Certificat Voltaire - Perfectionner sa communication écrite et certifier cette compétence »			
Total du coût pédagogique de la formation	299,00 €	59,80 €	358,80 €

Modalités de règlement : 30 jours à date de facture, par chèque ou virement.

Si le client fait une demande de subrogation à l'OPCA dont il dépend, la facture sera établie au nom de l'OPCA, avec les documents suivants :

- programme de formation ;
- attestation de formation
- et si nécessaire une attestation des temps de connexion signée par le stagiaire et l'organisme de formation.

Si toutefois le temps global des connexions était **inférieur à 80 %** du temps préconisé, et ce pour une raison incombant au stagiaire (manque de sérieux dans le suivi de la formation), l'organisme de formation ne pourrait être tenu pour responsable pour ce manquement. Il reviendrait alors au client de prendre en charge le montant de la formation non pris en charge par l'OPCA. Il devra renvoyer l'ouvrage à ses frais, ses accès au Projet Voltaire seront coupés, et son inscription au Certificat Voltaire sera annulée.

Pour rappel, il est important que le stagiaire soit inscrit à une session d'examen Certificat Voltaire avant la fin de la formation. Si ce n'est pas le cas, nous nous réservons la possibilité d'envoyer la facture directement à l'employeur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE ET MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

Un suivi ponctuel de l'apprentissage sur la plateforme *Projet Voltaire* est prodigué par un tuteur / formateur accrédité, sous forme d'aide et de support en ligne (explications, exercices, réponses à toutes les questions du stagiaire, etc.). Un support de cours est envoyé au stagiaire. Il s'agit de l'ouvrage « Maîtrisez l'orthographe avec la Certification Voltaire », ouvrage de référence de 380 pages publié aux éditions *Eyrolles*. Il reprend les 140 difficultés étudiées par le stagiaire dans le programme *Supérieur*, ainsi que des annales corrigées du *Certificat Voltaire*.

Parapher

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de l'apprentissage, le stagiaire passera le Certificat Voltaire, c'est-à-dire un QCM de 195 questions + une dictée qui sanctionneront son niveau par un score qu'il pourra afficher sur son CV. L'inscription au Certificat Voltaire se fait par le stagiaire, à l'aide d'un code d'accès personnel. Le stagiaire doit impérativement s'inscrire à une session d'examen le mois suivant le début de la formation. **Le passage de l'examen doit se faire 7 jours avant la fin de la formation** (un délai d'un mois peut être accordé en cas d'absence de dates dans le centre d'examen choisi).

MODE DE RÉGULARISATION EN CAS D'INEXÉCUTION TOTALE OU PARTIELLE DES STAGES PRÉVUS

« Faute de réalisation totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait » (article L991-6 du Code du travail).

MODE DE REGLEMENT DES CONFLITS

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Les fonds engagés par cette convention s'imputeront sur la participation à la formation de l'année.

Fait en trois exemplaires, à Lyon le

Le stagiaire

Nom et signature

et

L'organisme de formation

Signature et cachet

Sous réserve de réception du courrier d'accord de financement de l'OPCA dont dépend le stagiaire, 7 jours avant le début de la formation.

Parapher

